



Syndicat des professeures et professeurs
du cégep Édouard-Montpetit

BILAN DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SPPCEM
et de ses autres comités
2019-2020

Table des matières

Bilan de la présidence	5
Composition du comité exécutif	5
SUIVI des recommandations 2018-2019.....	5
2019-2020 : une autre année chargée d’instances et de consultations.....	8
Révision ÉFE (Évaluation formative des enseignements).....	9
Révision de la PPMÉTEHV (Politique pour un milieu d’études et de travail exempt de harcèlement et de violence, 2010)	9
La fermeture du collège et l’enseignement à distance	10
Instances Nationales.....	10
La négociation	11
La pandémie et l’enseignement à distance	11
RECOMMANDATIONS DE LA PRÉSIDENTE	11
Bilan de la vice-présidence à l’information et aux communications	12
La Dépêche.....	12
Lectures du vendredi.....	13
Site internet et page Facebook du SPPCEM.....	13
RAR.....	14
Comité local de négociation.....	14
RECOMMANDATIONS DE LA VICE-PRÉSIDENTE À L’INFORMATION ET AUX COMMUNICATIONS	15
Journal syndical, site Internet et communications	15
Comité local de négociation	15
Bilan de la vice-présidence à l’application de la convention collective	15
SUIVI des recommandations de 2018-2019.....	16
Survol de l’année 2019-2020	16
RECOMMANDATIONS DE LA VICE-PRÉSIDENTE À L’APPLICATION DE LA.....	17
CONVENTION COLLECTIVE.....	17
Bilan de la vice-présidence aux affaires pédagogiques.....	18
Délégation professorale à la Commission des études	18
Suivi des recommandations de 2018-2019.....	19
Bilan de l’année 2019-2020 – Commission des études	20
Résumé de l’année.....	20
Bilan de l’année 2019-2020 – Comité pour la Réussite et la Persévérance Scolaire (CREPS)	21
Mandat	21
Délégation professorale.....	22

Résumé de l'année.....	22
Le CREPS sur pause durant la pandémie.....	22
Bilan de l'année 2019-2020 – Comité d'Inclusion des Étudiants et Étudiantes en Situation de Handicap (CIEESH)	23
Délégation professorale.....	23
Résumé de l'année.....	23
Bilan de l'année 2019-2020 – Forum des coordonnateurs.....	24
Forums sur la gestion de conflits.....	24
RECOMMANDATIONS DE LA VICE-PRÉSIDENCE AUX AFFAIRES PÉDAGOGIQUES	25
Bilan de la vice-présidence tâche et ressources	25
Sous-comité Tâche du Comité des relations de travail.....	25
Comité Tâche et ressources.....	25
SUIVI des recommandations de 2019-2020.....	26
Survol de l'année 2019-2020	27
RECOMMANDATIONS DE LA VICE-PRÉSIDENCE TÂCHE ET RESSOURCES.....	29
Bilans des autres comités	29
Comité Environnement	29
Membres professeur.e.s du comité :.....	29
RECOMMANDATIONS 2020-2021 DU COMITÉ ENVIRONNEMENT.....	31

Bilan de la présidence

Guylaine Fontaine

Composition du comité exécutif

Plusieurs remaniements ont eu lieu en 2019-2020 dans la composition du comité exécutif :

À la fin de l'année 2018-2019, Alexis-Desgagnés-Tremblay (Information) et Judith Séguin-Brodeur (Trésorerie) ont choisi de pas renouveler leurs mandats, Yves Sabourin (Convention collective) a quitté ce poste pour prendre celui de vice-présidence à l'Information, et Guylaine Fontaine (Présidence), Vanessa Blais (Affaires pédagogiques) et Hugues Gilbert (Tâche et Ressources) ont été élus pour un nouveau mandat dans les mêmes fonctions.

De nouveaux membres ont donc rejoint le comité, soit Didier Bérard (Convention collective), qui effectuait un retour après avoir occupé le poste Tâche et Ressources à l'automne 2017; à la Trésorerie, c'est Julie Guyot qui a été élue; malheureusement, Julie a dû renoncer à son poste dès la rentrée d'automne, forcée par un congé d'invalidité. L'assemblée a élu Didier Bérard pour un intérim qui s'est prolongé jusqu'en décembre; Julie ayant finalement annoncé sa démission, nous avons élu Éric Martin comme nouveau trésorier pour l'hiver 2020.

Une sorte de mauvais sort semblant avoir frappé le poste de la Trésorerie, nous avons appris en février qu'Éric se voyait lui aussi contraint à un congé d'invalidité et nous avons rapidement procédé à une élection pour un autre intérim : l'assemblée a élu France Demers, qui a assumé la fonction toute la session d'hiver. (France effectuait un retour au comité exécutif, y ayant siégé au début des années 2000, à la vice-présidence aux affaires pédagogiques).

SUIVI des recommandations 2018-2019

Que le comité exécutif porte une attention particulière aux dossiers suivants :

- 1. Poser des gestes concrets en cohérence avec nos résolutions d'assemblée générale sur la Politique de développement durable et notre signature du Pacte de la transition: appuyer les orientations de Planète en grève, et en particulier mettre tout en œuvre pour favoriser notre participation à la journée du 27 septembre; amorcer l'élaboration d'une politique d'approvisionnement responsable (à adopter à l'AGA de 2020); adopter dès à présent, au sein du comité exécutif, une posture écoresponsable dans les prises de décision.**

Dès l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2019, nous avons créé le Comité environnement du sppcem, puis nous avons adopté des résolutions nous engageant à préparer notre participation à la journée Planète en grève.

Le 9 septembre, nous avons organisé une assemblée générale spéciale et nous nous sommes dotés d'un mandat de grève, selon la proposition suivante : *Il est proposé que les membres du SPPCEM débrayent le 27 septembre 2019 et s'engagent à participer aux manifestations et aux autres activités de mobilisation.* Notre participation à la journée du 27 septembre a pu s'enrichir des couleurs de la semaine thématique de *l'Agora de la Terre*, organisée dans notre collège par Maya de Cardenas (DAEC) et notre collègue responsable du comité environnement, A. Desgagnés-Tremblay, lequel a tenu un atelier de pancartes le matin du 27, lors de notre piquetage symbolique. Des étudiant.e.s, ainsi que des membres du Conseil central de la Montérégie se sont également joints à nous pour une marche vers les bureaux du député Lionel Carmant où nous avons manifesté, avant de nous rendre à la grande manifestation à Montréal.

L'élaboration d'une politique d'approvisionnement responsable, élément du mandat du comité environnement à réaliser en concertation avec le comité exécutif, n'a pu être entamée cette année, faute de temps de part et d'autre. Cette recommandation est reconduite dans le bilan du Comité environnement (plus loin ici); les réflexions en ce sens pourront d'ailleurs bénéficier des travaux en cours au sein du CEM-Vert pour doter le collègue d'une telle politique.

En ce qui a trait à la posture écoresponsable du comité exécutif, elle est palpable en particulier dans la gestion du service des repas de nos instances (où nous avons éliminé complètement les couverts non-réutilisables; seuls quelques ustensiles compostables sont encore parfois disponibles); la gestion du repas de Noël s'est faite dans le même esprit. Dans le contexte des négociations, nous nous sommes également fait un devoir de limiter nos commandes d'affiches ou de quelque matériel de mobilisation non réutilisable ou peu utile, soulignant d'ailleurs à plusieurs reprises à la CSN, à la FNEEQ et au Conseil central de la Montérégie que nous souhaitons un virage important à cet égard.

2. Saisir l'occasion du contexte des enjeux de table centrale de la négociation pour resserrer les liens avec le Conseil central de la Montérégie et la Coalition Solidarité Montérégie;

Cette occasion a en effet pu être saisie cette année. Voir le détail dans le bilan de la vice-présidence à l'Information, dont le mandat a été élargi et la libération augmentée toute l'année 2019-2020 pour assumer la responsabilité du dossier de la négociation (incluant la supervision du comité local de négo).

3. Intensifier nos travaux en intersyndicale dans tout le processus de la prochaine négociation et en vue de la formation éventuelle d'un front commun;

Comme nous avons compris assez tôt dans le processus qu'il n'y aurait finalement pas de front commun, cette recommandation n'a pas été réalisée.

Cela ne nous a toutefois pas empêchés de travailler étroitement en intersyndicale dans plusieurs dossiers locaux, notamment : la révision de la PPMÉTEHV (les trois présidences des syndicats siégeant au comité ad hoc); la gestion des tempêtes, question réapparue avec force début février, où nous avons demandé une rencontre avec les directions générale, des études et des ressources humaines pour signifier notre ras-le-bol des décisions inconséquentes de notre collègue à l'égard de cet enjeu de santé-sécurité; et enfin, la complexe gestion de la crise sanitaire, période durant laquelle les représentant.e.s des trois syndicats ont eu des rencontres intersyndicales assidues avec la direction des ressources humaines, porte-parole du collègue auprès de nous dans ce contexte.

Nous voulons souligner qu'en suivi à nos difficiles représentations au C.A. pour la tempête de février et à nos doléances à cet égard auprès de la direction, le président du C.A., M. Gagné, a proposé une rencontre de courtoisie avec l'intersyndicale pour « exprimer nos visions et attentes mutuelles respectives »; cette rencontre n'a toutefois pu se tenir en raison de la pandémie. Nous espérons que cela se fera l'an prochain, car une plus grande ouverture du C.A. à l'expression des préoccupations des représentant.e.s du personnel nous apparaît cruciale.

La préservation de liens serrés entre les présidences des trois syndicats a également des répercussions positives dans d'autres instances, puisque cela favorise la concertation entre les délégations professorales et celles du soutien et des professionnels, qui peuvent alors parler d'une même voix plus souvent: par exemple, cette année, dans plusieurs dossiers pédagogiques : à la Commission des études, au CIEESH, et au CREPS en particulier (voir Bilan de la vice-présidence aux affaires pédagogiques).

4. Poursuivre le travail politique local pour préserver un véritable espace de discussion et de collaboration avec la direction des études et la direction des ressources humaines, pour le bénéfice des deux parties dans le traitement de plusieurs dossiers, et plus particulièrement dans celui d’une éventuelle entente formelle sur la répartition des ressources;

Comme en témoignent les bilans de chacun.e des officiers, officières, nous avons travaillé encore cette année à garder ouvertes les voies de collaboration et à nourrir la concertation avec les deux directions avec lesquelles nous œuvrons le plus régulièrement, soit la direction des études et celle des ressources humaines.

Dans l’ensemble, nous avons constaté que cet esprit a été plus facile à préserver avec la direction des ressources humaines qu’avec la direction des études. Cela a été particulièrement manifeste dans la gestion de la crise sanitaire ainsi que dans le dossier de la répartition des ressources en avril.

Alors que, durant la pandémie, la direction des ressources humaines a pris l’initiative de rencontres hebdomadaires d’information et de consultation, autant en intersyndicale qu’avec le sppcem seul sur des questions plus spécifiques aux enseignant.e.s, la direction des études a de son côté pris de nombreuses décisions et lancé de multiples initiatives, sans consultation ni information officielles au syndicat. Bien qu’un canal de communication direct se soit ouvert assez tôt entre la présidence et la directrice des études, la circulation de l’information restait informelle, et nos nombreux appels pour rétablir la concertation formelle sont demeurés vains, la DÉ revendiquant constamment son droit de gérance dans une telle situation d’urgence.

Cette même fermeture de la direction des études a rendu particulièrement difficiles nos discussions sur le projet de répartition des ressources en avril, et a mené à une action plutôt inusitée de la part du directeur des ressources humaines, soit de co-signer avec la DÉ une *Info-pédagogie*, en guise de réponse à nos demandes en CRT, puis de refuser de convoquer une autre réunion du CRT pendant la période de négociation de la répartition, tel que prévu à la convention. La présidence a dû solliciter une rencontre avec la direction générale pour rouvrir le dialogue. Nous n’avons pas manqué de faire part au DG de nos inquiétudes face à un effritement notable de la collégialité dans nos relations avec la direction des études (et sa directrice en particulier), depuis quelques années.

Cela est d’autant plus inquiétant si cette posture fermée commence à déteindre sur le modus operandi de la direction des ressources humaines. Nous espérons que le DRH saura se ressaisir, et ne pas abdiquer sa vision d’une gestion humaine des ressources, et le mode collaboratif qu’il suppose.

5. Continuer à suivre la mise en œuvre du Plan stratégique: exercer une vigilance particulière à l’égard des projets de formation à distance, et continuer de travailler dans le sens d’une intégration de la formation continue à la formation régulière;

Les rapprochements entre la formation continue et l’enseignement régulier se poursuivent localement; l’ouverture à cet égard de la directrice de la F.C., Geneviève Dalcourt, permet de renforcer la concertation avec la direction des études. Les réflexions menées cette année à la Commission des études concernant les AEC en sont une illustration. (Voir le bilan de la vice-présidence aux affaires pédagogiques). Également, les conditions de travail à la formation continue étant un enjeu crucial des présentes négociations, nous pouvons espérer que cette intégration touchera éventuellement tout le réseau.

La vigilance à l’égard de la formation à distance a évidemment pris une tournure incontournable avec la pandémie. On peut dire qu’on n’aura jamais autant expérimenté les modalités de l’enseignement à distance en enseignement supérieur au Québec. Dans l’urgence,

il nous a fallu faire plusieurs concessions, mais tant le Ministère que la Fédération des cégeps, les syndicats, les directions locales et les associations étudiant.e.s, ont tenu à rappeler que ces activités d'enseignement, imposées par le contexte exceptionnel de la pandémie, ne sauraient en aucun cas influencer sur des modifications permanentes aux conditions de travail et d'enseignement des enseignants et aux conditions d'apprentissage des étudiant.e.s. Ainsi, pour la suite des choses, nous considérons qu'il est essentiel de distinguer cette adaptation obligée de notre enseignement en « activités à distance » d'une véritable formation à distance.

6. Préparer un projet d'actualisation de nos Statuts et règlements (entre autres pour préciser et rassembler en un seul chapitre les diverses modalités d'élections et d'intérim), lequel serait soumis d'abord au bureau syndical, pour adoption en assemblée générale idéalement avant les élections pour les mandats de 2020-2021.

Un projet d'actualisation des *Statuts et règlements* a été élaboré durant l'automne, discuté en comité exécutif et transmis aux membres au tout début de la session d'hiver 2020.

L'essentiel des amendements proposés ont été adoptés à l'AG du 4 mars. La refonte comprend donc un nouveau Chapitre VII procédure d'élections, qui explicite et clarifie nos pratiques, et dans lequel l'amendement principal concerne l'élection au comité exécutif : alors que les modalités précédentes prévoyait la possibilité d'une élection par acclamation, l'assemblée a opté pour un vote systématique, même s'il n'y a qu'une seule candidature (ce qu'on appelle communément le « vote pour la chaise »); ont aussi été ajoutés des articles précisant les contextes d'intérim et de vacance, ainsi qu'une procédure d'installation au comité exécutif. Des changements ont également été apportés au Chap. VI Comité de surveillance des finances : ajout d'une personne substitut, et ajouts de mandats de recommandation ainsi que de vérification lors de tout changement de titulaire au poste de trésorerie.

Le comité exécutif a proposé le dépôt d'autres amendements envisagés pour le Chap. V Comité exécutif, en particulier à l'article 30 qui définit les responsabilités des officiers, officières; une réflexion plus approfondie est apparue nécessaire au fil des discussions entre autres concernant la réactivation de la partie secrétariat du poste de secrétariat-trésorerie, qui en a été retirée dans les dernières années, et a été assumée essentiellement par la présidence. Il est ressorti de ces réflexions qu'un véritable poste de *Secrétariat général* associé à la trésorerie serait fort utile pour un meilleur équilibre des tâches. D'autres discussions ont concerné le poste de vice-présidence à la tâche et aux ressources, dont la participation active au comité exécutif ainsi que la présence statutaire au comité des relations de travail (CRT) n'apparaissent pas essentielles à la fonction, obligations que la libération de 0,33 ETC rend d'ailleurs difficiles à remplir. (Voir recommandation 4, bilan du v-p à la tâche).

2019-2020 : une autre année chargée d'instances et de consultations

La démultiplication des sollicitations locales (comités *ad hoc* et consultations) ainsi que des instances nationales (en préparation à la négo) nous ont encore contraints à un rythme intense de réunions.

Nous avons donc préparé **15** assemblées générales (et en avons tenu 13) :

- À l'automne : **7** AG préparées
 - 5 régulières (dont celle de décembre **non-complétée** faute de quorum)
 - 1 spéciale d'élections (aout)
 - 1 spéciale Grève pour la planète (sept)

- À l'hiver : **8** AG préparées

- 5 régulières (dont celle du 18 mars sur la négo **annulée** pour Covid)
- 2 décisionnelles à distance (mai)
- 1 spéciale Élections à distance (juin)

Nous avons aussi tenu **4** bureaux syndicaux

- À l'automne : **2** réguliers (Volet 2; Négo)
- À l'hiver : **2** à distance, informels (EAD/négo/suspension instances; Tâche)

Activités locales

Au local comme au national, l'année 2020-2021 porte évidemment le sceau de la pandémie, qui a complètement transformé les agendas à partir de la mi-session de l'hiver.

Quant à l'automne, il a encore, comme depuis quelques années déjà, été marqué par plusieurs processus de révision de politiques et procédures, et par les multiples consultations que cela implique. Mentionnons entre autres les travaux de révision de l'Évaluation formative des enseignements, les consultations et rencontres avec les coordinations départementales et de programmes pour une révision éventuelle de la répartition des allocations du volet 2, une consultation sur une nouvelle mouture de la PPMÉTEHV, ainsi qu'une autre phase de consultation (sur invitation) à propos d'une refonte du Cadre de la réussite.

Voir les différents bilans des vice-présidences pour le détail de plusieurs de ces dossiers. Seuls les dossiers de l'ÉFE et de la PPMÉTEHV sont traités ici.

Révision ÉFE (Évaluation formative des enseignements)

Deux membres du comité exécutif y siègent (Hugues Gilbert et Vanessa Blais). Les travaux se sont déroulés sous la supervision d'Emmanuelle Roy (direction adjointe aux études). Le document de travail a été complété; il ne reste plus qu'à s'entendre sur les libérations enseignantes qui seront associées à la mise en œuvre de ce programme. Les consultations devaient démarrer à l'hiver 2020, mais n'ont pu se tenir en raison de la fermeture du Cégep. Elles auront vraisemblablement lieu en 2020-2021.

Révision de la PPMÉTEHV (Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, 2010)

Le processus de révision de la PPMÉTEHV qui a été mené au sein d'un comité consultatif institutionnel où siégeaient des représentant.e.s des directions, des syndicats et des associations étudiantes, s'est conclu en mai 2019 avec l'adoption d'une version pour consultation intitulée: *Politique visant à favoriser la civilité et à contrer le harcèlement*. Le comité de direction a donné son aval à cette version l'automne suivant, et la consultation a été lancée à la mi-septembre auprès de la communauté, par le biais des services et des syndicats, pour un traitement des résultats par le comité au printemps 2020.

Notre assemblée générale s'est prononcée le 29 janvier, et a rejeté la version proposée de la politique, en formulant trois recommandations, soit :

« Que l'assemblée générale du SPPCEM rejette la politique dans son état actuel, demande qu'elle soit révisée en profondeur selon les deux principes suivants: la réintroduction de la notion de violence et le retrait complet des notions de civilité et d'incivilité, et qu'elle soit soumise à de nouvelles consultations »;

« Ajouter la mise en garde suivante : aucune disposition de la présente politique ne doit être interprétée comme un frein à l'exercice du sens critique ou à l'expression de convictions sincères »;

« Demander à la direction qu'un comité d'enseignant.e.s dument élu par l'assemblée générale du SPPCEM participe à la révision de la politique proposée ».

Le comité du SPPCEM a été créé à l'AG du 19 février, avec une composition de quatre représentant.e.s : formation générale, préuniversitaire, techniques Longueuil et ÉNA. (Trois profs ont été élu.e.s; aucun.e représentant.e de l'ÉNA ne s'est manifesté). Le directeur des ressources humaines, René Dolce, a accepté que ces professeur.e.s soient intégré.e.s au comité consultatif déjà formé. De plus, il a suggéré une pause dans les travaux de révision pour permettre au comité de s'approprier les résultats de la consultation et a convié tous les membres à une formation sur le harcèlement psychologique au travail. Cette formation, qui devait avoir lieu le 19 mars, a évidemment dû être annulée en raison de la pandémie.

Ainsi, depuis la fermeture du collège à la mi-mars :

- Tous les travaux du comité consultatif ont été suspendus.
- Aucune rencontre du comité de profs n'a eu lieu non plus, mais un travail préparatoire à la suite des travaux dans la perspective des recommandations de l'AG a été élaboré par la présidence, responsable du comité; la documentation pertinente a été partagée avec les trois autres membres début mars.
- Le représentant de la formation générale au comité a annoncé son désistement pour l'automne.
- À la fin de la session, aucun calendrier de rencontres pour l'automne n'avait été transmis par les ressources humaines.

La fermeture du collège et l'enseignement à distance

Le long et difficile épisode de la pandémie a profondément marqué et chamboulé l'année 2019-2020, et a provoqué une réorganisation temporaire, mais profonde, de notre travail dans toutes ses dimensions : l'enseignement, les responsabilités départementales et institutionnelles, les conditions de travail, la représentativité syndicale, tout a été touché. Puisque la préparation de l'automne 2020 se fait déjà dans la perspective d'une probable deuxième vague de Covid-19 (pouvant exiger un reconfinement) et avec une planification d'enseignement en mode hybride, il importe de continuer à s'appuyer solidement sur toutes les observations et réflexions issues des activités de documentation auxquelles nous nous sommes rigoureusement tenus depuis la mi-mars; tant au niveau local qu'au niveau national (voir section suivante).

Pour une vue d'ensemble des activités locales, prises de position et recommandations du comité exécutif et de notre assemblée générale durant cette période, voir les documents déposés sur notre site, dans [Ponglet Covid-19](#) : en particulier, le Rapport des activités de l'exécutif (incluant le sondage du sous-comité du CRT A20) et la résolution de l'AG du 27 mai 2020 sur l'enseignement à distance.

Instances Nationales

En plus de toutes les tâches inhérentes à la tenue d'un syndicat local, le comité exécutif doit s'acquitter des responsabilités politiques exigées par notre appartenance à la FNEEQ-CSN.

Ces responsabilités se trouvent augmentées en temps de négociation, et comme notre convention collective arrivait à terme le 31 mars 2020, plusieurs rencontres liées à ce dossier se sont encore ajoutées au calendrier régulier.

De plus, notre mandat de représentation politique au niveau national a pris des dimensions imprévues et d'une ampleur hors du commun lorsque la pandémie a entraîné la fermeture de tous les établissements d'enseignement, dictant une réorganisation sans précédent de notre enseignement pour la continuation de la session d'hiver à distance.

Ce coquetèle négo-pandémie a fait enfler nos obligations nationales, et nous avons donc participé à un grand total de **17** réunions de la FNEEQ, soit 16 du Regroupement cégep (dont 10 pendant la pandémie), et 1 Conseil fédéral.

- À l'automne : 3 Regroupements cégep + 1 Conseil fédéral
- À l'hiver (avant la pandémie) : 3 Regroupements cégep
- Pendant la pandémie (16 mars-15 juin) : 10 Regroupements cégep à distance
(2 express téléphoniques; 2 informatifs;
5 décisionnels sur la négo;
1 décisionnel sur l'enseignement à distance A-20).

La négociation

La majorité des instances officielles nationales (avant et même pendant la pandémie) ont été consacrées au dossier de la négociation : dépôts syndical et patronal, traitement de la liste de problématiques par vagues pour l'adoption des demandes, début des négociations, priorisation des demandes, etc.

Le bilan exhaustif du dossier de la négociation apparaît dans le bilan de la vice-présidence à l'Information, tel que spécifié auparavant.

La pandémie et l'enseignement à distance

Durant toute cette période, la FNEEQ a été d'un soutien inestimable et indispensable pour ses syndicats locaux, qui se sont retrouvés complètement submergés par les exigences et responsabilités liées à la crise.

D'abord, de concert avec la Fédération des cégeps, notre Fédération a rapidement demandé au Ministère que les rencontres hebdomadaires d'information et de discussion sur les enjeux de la pandémie avec tous les partenaires de l'éducation (tous niveaux d'enseignement confondus) soient remplacées par des rencontres centrées uniquement sur l'enseignement collégial; cette demande a été acceptée par le Ministère, et a permis de clarifier les enjeux, de permettre une meilleure compréhension et application des multiples directives et de favoriser la concertation entre le gouvernement, la fédération des cégeps, les syndicats et les associations étudiant.e.s. La FNEEQ a transmis à ses syndicats locaux des rapports de ces rencontres tout au long de la pandémie.

Notre fédération syndicale nous a également fourni dès avril un canevas d'entente à discuter avec nos directions afin de baliser les activités d'enseignement à distance (tant du point de vue pédagogique que de celui des conditions de travail). Nous avons travaillé à adapter cette entente localement avec la direction des ressources humaines et la direction des études; étant donné que la session d'automne 2020 devra se dérouler également en partie à distance, il a été convenu qu'un travail de bonification de l'entente serait fait durant l'automne. (Voir bilan de la vice-présidence à la convention).

La FNEEQ a également fourni à ses syndicats locaux l'information légale et technique, ainsi que plusieurs outils essentiels pour encadrer la tenue d'instances à distance.

Pour plus de détails sur l'ensemble des positions adoptées par la FNEEQ ainsi que par le Regroupement cégep sur le contexte de pandémie et l'enseignement à distance, voir les documents déposés sur notre site, dans [Ponglet Covid-19](#).

RECOMMANDATIONS DE LA PRÉSIDENTE

Que le comité exécutif porte une attention particulière aux dossiers suivants:

1. Maintenir la vigilance à l'égard de certains réflexes parfois peu collaboratifs de la direction et rappeler en toutes circonstances, et particulièrement au sein des instances institutionnelles, l'importance de la préservation de la collégialité.

2. Poursuivre la collaboration et la concertation intersyndicales.
3. Poursuivre le travail d'actualisation de nos *Statuts et règlements*; en particulier pour clarifier les tâches des officiers, officières, à l'article 30 du Chap. V : Comité exécutif). Également, dans la foulée de l'expérience vécue pendant la pandémie, définir des balises pour la tenue exceptionnelle d'instances à distance.
4. Renforcer les liens avec les délégué.e.s et mieux préciser le rôle du bureau syndical; y prévoir une représentation de la formation continue (amendement aux Statuts).
5. Poursuivre les représentations pour une augmentation de la libération syndicale. Sur le modèle d'autres collèges, proposer une entente pour une allocation représentant un pourcentage des ETC : demander un minimum de 0,8 % des ETC au volet 1. ¹
6. En conformité avec la Loi sur les normes du travail, qui exige depuis le 1^{er} janvier 2020 que chaque employeur se dote d'une politique de prévention du harcèlement au travail, que le comité exécutif élabore et adopte une telle politique et que, pour se conformer rapidement, il adopte une première version la plus simple possible (modèle CNESSI), qui pourra être étoffée par la suite (modèle FNEEQ plus large, adaptée au contexte d'un syndicat, et qui devra être entérinée en assemblée générale).

Bilan de la vice-présidence à l'information et aux communications

Yves Sabourin

Le principal dossier à la charge de la personne à la vice-présidence à l'information et aux communications est la publication du journal syndical *La Dépêche*, qui permet d'informer nos membres des dossiers sur lesquels les membres du comité exécutif travaillent, dans un premier temps, et dans un deuxième temps, offrir un espace de parole pour tous les membres sur tout enjeu qui les préoccupe ou les intéresse.

La Dépêche

Le comité de rédaction du journal *La Dépêche* était composé de Sébastien Bage (session automne), Caroline Dawson, Richard Drolet, Catherine Elliott-Ledoux, Louis-Philippe Ménard et Marie Wright. L'infographie est assurée par Sylvie Dubé qui, comme à chaque année, fait un excellent travail de montage et de mise en page de notre journal.

Le comité de rédaction a pu compter sur des membres très impliqués qui ont participé activement à la recherche d'idées pour des textes et des images, à la production de ceux-ci de même qu'à la

¹ Ce pourcentage ferait augmenter la libération au niveau de la demande de 3,5 ETC, réitérée depuis 2016, lors de la création du poste de vice-présidence à la tâche et aux ressources, pour lequel la direction avait consenti à un ajout de 0,2. Or, notre libération actuelle de 3,2 équivaut depuis trois ans à environ 0,71 % des ETC; ce qui nous situe parmi les plus bas pourcentages de libérations selon un sondage de la FNEEQ de 2017 : seuls 8 syndicats/41 ayant un pourcentage en-deçà de 0,8%, et les trois syndicats ayant un plus faible pourcentage que le nôtre sont ceux de trois cégeps anglophones, reconnus pour maintenir de faibles libérations.

sollicitation des auteur.e.s. Nous avons ainsi pu bénéficier de la participation d'un nombre assez important de collaborateurs et collaboratrices et couvrir des sujets de préoccupation très variés, allant de l'environnement aux manifestations populaires et syndicales dénonçant la corruption dans plusieurs pays, en passant par nos propres préoccupations syndicales locales ou encore à celles liées au confinement imposé par la pandémie de COVID-19. Je tiens à souligner l'engagement et la qualité des textes produits par toutes les personnes qui ont écrit des articles pour *La Dépêche*, qu'elles soient membres du comité exécutif, du comité de rédaction du journal ou bien collaboratrice ou collaborateur,

Le journal syndical a été publié cinq fois cette année. L'année a commencé avec la production d'un numéro spécial sur la crise climatique, s'est poursuivie avec trois numéros réguliers et s'est terminée avec un numéro spécial « En confinement » à cause de la pandémie de COVID-19. Nous venons malheureusement de perdre récemment les données concernant le nombre de téléchargements de chaque numéro du journal mais, de mémoire, il y avait environ 250 téléchargements à chaque numéro, ce qui est significativement moins que l'an dernier. Le moment de la publication du numéro (trop tard en fin de session ou bien à la fin de la semaine de travail) semble avoir un impact sur le nombre de lectrices et de lecteurs. Les numéros thématiques semblent être allés chercher un moins grand lectorat.

L'initiative prise l'an dernier par Alexis Desgagnés de distribuer le journal en format papier au regroupement cégep n'a pas pu se poursuivre, les dates de publication ne concordant pas avec les réunions de cette instance. De plus, la vice-présidence à l'information a été assez lourdement accaparée par la négociation qui ont provoqué une hausse significative du nombre de réunions locales, régionales et nationales de même qu'une vaste consultation sur les demandes syndicales. Cela a fait en sorte que les collaborations avec les autres syndicats de la FNEEQ débutées l'an dernier ne se sont malheureusement pas poursuivies cette année.

Lectures du vendredi

Durant l'automne et le début de l'hiver, nous avons continué à publier, la plupart des vendredis, des suggestions de lecture, souvent inspirées de l'actualité ou d'enjeux essentiels liés au contexte social ou environnemental, tel qu'il nous a été demandé de le faire en assemblée générale il y a de cela cinq ans.

À la session d'hiver, la production de Lectures du vendredi a cessé avec la pandémie puisque la vice-présidence à l'information était surchargée de travail en lien avec la transformation de son cours à distance et l'augmentation significative du nombre de réunions nationales portant sur la négociation

Bien que relativement longues à effectuer, les tâches hebdomadaires de recherche et de rédaction des Lectures du vendredi apparaissent importantes en ce qui concerne le mandat d'information lié à la vice-présidence à l'information et aux communications. Plusieurs commentaires reçus par l'exécutif permettent de croire que les Lectures du vendredi sont généralement appréciées des membres. Le tourbillon dans lequel nous nous plongeons à la session Automne 2020 laissera-t-il assez de temps pour que ces lectures reviennent ? C'est à voir.

Site internet et page Facebook du SPPCEM

Le site internet du SPPCEM est un outil important d'information des membres. Il permet également l'archivage de documents syndicaux facilement accessibles aux membres (convention, convocations, procès-verbaux, journal syndical, négociation, etc.). Un effort particulier a été mis pour qu'il soit à jour et qu'il serve autant à l'information qu'à la mobilisation. Il mériterait d'être consulté plus souvent

par les membres.

En ce qui concerne la page Facebook du SPPCEM, elle a été peu utilisée cette année par manque de temps. Le comité de rédaction de La Dépêche a eu quelques échanges et réflexions sur la place et les objectifs de chacun de nos outils de communication (La Dépêche, La Dépêche express, les Lectures du vendredi, les courriels aux profs, le site internet et la page Facebook) mais la réflexion n'est pas terminée. Ce qui s'est dégagé des discussions, c'est une adhésion claire au maintien de tous ces outils sauf à la page Facebook sur laquelle nous n'avons pas pris le temps qu'il aurait fallu pour discuter. Il faudrait poursuivre cette réflexion l'an prochain, d'autant plus que la négociation entre dans une phase où la mobilisation pourrait devenir l'élément le plus important. Et dans le contexte de distanciation physique imposé par la COVID-19, la page Facebook pourrait prendre une certaine importance.

RAR

Le vice-président à l'information, accompagné d'autres membres de l'exécutif et du comité qui lui vient en soutien pour la représentation de notre syndicat aux instances nationales, a assisté à toutes les réunions du regroupement cégep (en présence et à distance) ou presque ainsi qu'au Conseil fédéral de décembre. Notre délégation a été active dans toutes ces rencontres.

Soulignons l'impact considérable qu'a représenté la pandémie de COVID-19 sur tous les débats publics. Il y a un avant et un après COVID-19. À partir de la mi-mars, la pandémie a monopolisé toute l'attention, reléguant à l'arrière-plan les enjeux environnementaux, notamment. Certains enjeux sociaux ont conservé leur place dans le débat public et celui de la négociation de nos conditions de travail a à peine réussi à arriver quelques fois à la surface. Comme la dette publique augmente à un rythme considérable ces temps-ci, on peut s'attendre à ce que ce sujet augmente en importance au cours des prochains mois, ce qui aura plusieurs conséquences sur les enjeux syndicaux, sociaux et environnementaux.

Comité local de négociation

Le comité local de négociation a poursuivi son travail amorcé à l'automne 2018 et a continué à être coordonné par la vice-présidence à l'information. Stéphanie Bellemare-Page et Pascal Murray (formation générale), France Demers et Marie Wright (préuniversitaire), Marie-Ève Baron, Jacques Desmarais, Céline Champagne et Lucie Maillé (formation technique à Longueuil ainsi que Nicholas Laurin (formation technique à l'ÉNA) ont participé aux travaux et rencontres du comité.

Le comité a souvent conseillé la délégation du syndicat au regroupement cégep ainsi que le comité exécutif de façon très fréquente en plus d'avoir mis en place un réseau de communication avec les délégués des départements pour que l'information circule le mieux possible entre tous les profs et les délégué.e.s du syndicat aux instances nationales, voire les comités de négociation aux tables centrale et sectorielle. Cet aspect du travail du comité a très bien fonctionné.

Au plan national, la pandémie a bouleversé complètement la négociation, qui en était à ses débuts – nos demandes sectorielles n'étaient même pas toutes adoptées à la mi-mars – pour nous projeter vers un blitz de négociation durant l'été – ce qui nous a obligé à laisser tomber bien des demandes avant même de les avoir présentées et à établir une liste de demandes prioritaires. Le blitz ne s'étant pas conclu par une entente de principe et le gouvernement ayant décidé de procéder à un remaniement ministériel impliquant deux des trois ministres les plus importants de la négociation, dont la présidence du Conseil du trésor, la négociation se poursuivra durant l'automne, probablement à un

rythme plus lent avant de repartir éventuellement dans un autre blitz. L'important défi qui nous attend collectivement est maintenant celui de la mobilisation

RECOMMANDATIONS DE LA VICE-PRÉSIDENTE À L'INFORMATION ET AUX COMMUNICATIONS

Journal syndical, site Internet et communications

- Travailler à trouver de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs pour les pages libres du journal La Dépêche.
- Recruter de nouvelles personnes au sein du comité de rédaction de La Dépêche.
- Continuer de suivre les statistiques de téléchargement du journal en format électronique.
- Maintien de la production des Lectures du vendredi si le reste de la charge de travail n'est pas trop lourds
- Continuer à garder le site internet à jour pour qu'il reste un outil privilégié d'information des membres.
- Produire systématiquement une documentation visuelle des activités du SPPCEM.
- Utiliser *La Dépêche express* pour informer les membres rapidement lors des négos
- Évaluer la possibilité de rendre notre page Facebook plus active en cette période où plusieurs actions et activités de mobilisation se font à distance.

Comité local de négociation

- Recruter de nouvelles personnes au sein du comité local de négociation.
- Maintenir les liens de communication entre les membres du comité de négociation et les délégué.e.s départementaux.
- Travailler pour que les membres du syndicat participent en grand nombre aux actions et activités de mobilisation durant la négociation

Bilan de la vice-présidence à l'application de la convention collective

Didier Bérard

Membres professeur.e.s du comité:

- CARON, Patsy – Radiodiagnostic (H20)
- LAROCHELLE, Isabelle – Technique d'intégration multimédia (A19)
- FONTAINE, Guylaine – Présidente du SPPCEM
- GILBERT, Hugues – vice-président à la tâche et aux ressources
- GOUDREAULT, Éric – ÉNA
- MARCOTTE, Étienne - Philosophie

SUIVI des recommandations de 2018-2019

1. Formation continue. Poursuivre les discussions sur l'utilisation des charges d'enseignement à temps complet à la formation continue (CFC) ainsi que sur les rôles et responsabilités des profs qui ont une CFC ou une libération pour faire de la coordination avec une fraction de CFC et des départements auxquels ils appartiennent. De plus, le rattachement des profs de la formation continue avec les départements de l'enseignement régulier devrait aussi faire l'objet d'une entente.

Il y a eu quelques discussions concernant les charges à la CFC. Nous avons ouvert le dialogue concernant les tâches connexes. Certains collègues ont été conviés à des rencontres ayant comme salaire 25\$ pour la rencontre. Il est à noter que la direction parle de son droit de gérance concernant ces convocations pour fixer le salaire puisque la convention est muette. Par contre, 25\$ pour un déplacement pour une rencontre d'une heure ne conviennent même pas aux normes du travail. Nous avons suggéré de prévoir les tâches supplémentaires qui ne sont pas convenues dans la convention collective et offrir un nombre d'heures compensatoires pour prendre en compte le travail effectué.

2. Offre générale de service. Convenir d'une nouvelle entente.

Une version de travail a été présentée en assemblée générale. Nous avons reçu que deux commentaires contradictoires. L'un disant qu'un délai de 10 jours ouvrables était trop court alors que l'autre disait qu'il était trop long. Nous pensons que l'idée des 10 jours ouvrables devrait être conservée puisque dans l'entente, il n'y a pas d'obligation de briser le lien d'emploi si la demande est faite à moins de 10 jours ouvrables. Nous croyons aussi que la nouvelle mouture de l'OGS est bien et qu'elle devrait être acceptée.

3. Évaluation et assistance professionnelle des nouveaux membres de départements. Convenir d'une nouvelle entente.

Nous avons discuté d'élargir l'entente pour inclure les cas particuliers comme les MEDs ainsi que les échanges inter collège. De plus, force est de constater que plusieurs départements ne maîtrisent pas forcément le principe de cette entente ou n'ont pas de mécanisme autre que l'entente.

4. Information et réflexion collective sur les départements. Plusieurs départements rencontrent des écueils dans leur fonctionnement. La connaissance et la compréhension des responsabilités individuelles et collectives, la présidence de l'assemblée départementale, la prise de parole en assemblée départementale, la résolution de conflits, l'importance de se doter de règles de fonctionnement écrites, l'attribution des charges de remplacement, voilà une liste de sujets qui pourraient faire l'objet de discussions et de réflexions au cours de l'an prochain.

Encore cette année plusieurs départements ont éprouvé des difficultés concernant le fonctionnement d'un département ou des problèmes internes. Souvent la coordination s'est retrouvée submergée par les problèmes. Lors du forum des coordonnateurs, plusieurs points ont été soulevés comme la difficulté de faire respecter l'équité (académique ou au niveau de la charge de travail au département) ainsi que la difficulté que la direction a à intervenir pour aider le département. L'animatrice a bien mentionné que la direction devait être plus proactive et probablement mettre de l'avant un plan pour aider les coordonnateurs.

Survol de l'année 2019-2020

Une année très chargée

Cette année, le ton a quelque peu changé entre le SPPCEM et la direction. Autant que l'an passé le SPPCEM a déposé 32 griefs, cette année seulement 5 griefs ont été déposés. De ces 5 griefs, un a été reconnu par l'employeur et un autre était pour préserver le droit d'un membre en vue d'un règlement.

La direction a quant à elle déposé que 3 lettres de doléances. Ce qui explique grandement ce changement de position c'est le canal de discussion entre les deux parties. Dans plusieurs circonstances nous avons réussi à discuter et à venir à un commun accord pour éviter la lettre de doléance ou encore de déposer un grief. Nous avons aussi réglé hors arbitrages 3 gros cas en dialoguant. Malgré cette accalmie au niveau des recours syndical et patronal, il est à noter que le nombre de problématiques était relativement élevé que ce soit entre individu de département, au sein de département, ou entre les professeurs et les étudiants. Plusieurs de ces problématiques viennent de ce qui a été mentionné plus haut au point 4 des suivis concernant les frictions au sein des départements. Depuis plusieurs années maintenant nous voyons des situations qui ont dégénéré suite à un manque de suivi ou d'implication de la direction lorsqu'un département commence à mal fonctionner. C'est d'ailleurs des points que vous retrouverez dans les précédents bilans des relations de travail.

Un nombre important de MED a été annoncé (9) lors du dépôt de la tâche. Suite à certaines discussions, ce nombre est passé de 9 à 4. Nous pouvons espérer que de ce nombre quelques-uns se résorbent encore d'ici la troisième liste en octobre. D'ailleurs le CRT s'est déroulé en deux temps cette année. La première partie de l'année, c'est-à-dire jusqu'au dépôt de la tâche en mars où les rencontres étaient fonctionnelles et les discussions allaient bon train et la deuxième partie de l'année post tâche où les rencontres étaient acrimonieuses. Est-ce la situation COVID-19 ou est-ce la tâche qui, année après année, ne cesse d'être problématique ?

À partir du 13 mars, les discussions ont complètement changé pour laisser place à la formation à distance. À partir de ce moment, les semaines qui étaient déjà plus que pleines se sont transformées en semaines infernales. Le nombre de réunions de relance, de santé-sécurité, les décrets, les ententes, les problématiques de paye d'horaires et autres n'arrêtaient pas. Nous avons travaillé sur une entente pour protéger les droits des professeurs. Cette entente, bien qu'elle ne fût pas signée, a été respectée dans l'ensemble. Le comité SST a été aussi mis de l'avant pour trouver des solutions et faire un suivi, mais cette implication a tourné court lorsque la direction a décidé de rapatrier le dossier dans sa cour, puisque cela nécessitait probablement trop de travail de tenir ces rencontres chaque semaine. En même temps, le comité du CRT s'est vu octroyer la relance d'automne ce qui a complètement évincé la commission des études du dossier. Nous sommes d'ailleurs le seul cégep qui a procédé de cette façon. Nous tenons à rappeler que le but du CRT est de discuter des problématiques de relations de travail et non de pédagogie. Vers la fin de la session, nous avons perçu une diminution drastique du transfert de l'information et une augmentation importante de la centralisation des décisions.

Il ne s'agit que d'un aperçu de la situation de cette année. J'aimerais remercier en mon nom les personnes que j'ai côtoyées sur les comités, ainsi que les coordonnateurs que j'ai accompagnés cette année qui étaient une source intarissable d'informations et de problématiques qui permettaient d'orienter les discussions sur comment améliorer les politiques ou rappeler à la direction qu'elle avait un rôle à jouer dans le support à la coordination et au département.

Merci à Patsy Caron, Isabelle Larochelle, Éric Goudreault, Étienne Marcotte pour leur implication plus qu'importante dans le processus du CRT.

RECOMMANDATIONS DE LA VICE-PRÉSIDENTE À L'APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

1. S'assurer que l'information concernant la reprise des cours se rende bien au syndicat.

2. Travailler sur une entente pour encadrer la formation à distance
3. Continuer de garder les canaux de communication ouverts pour éviter certains griefs
4. Proposer des avenues autres que le grief dans le cas où la situation pourrait être cristallisée par le dépôt d'un grief. (Opter pour la médiation par exemple)
5. Travailler sur une entente concernant le travail supplémentaire demandé aux professeurs de la FC
6. Travailler à trouver une solution aux problématiques départementales
7. Travailler sur une règle concernant la date des vacances

Bilan de la vice-présidence aux affaires pédagogiques

Vanessa Blais

Délégation professorale à la Commission des études

Sciences de la nature ;	Martin Desrochers – Chimie
Sciences humaines ;	François Lalonde – Psychologie
Arts, lettres et communication/Arts visuels ;	Sébastien Bage – Cinéma (automne 2019) Janick Morin – Cinéma (hiver 2020)
Technologie de l'électronique ; Techniques d'intégration multimédia ; Techniques de l'informatique ;	Dominic Proulx – Informatique (Secrétaire)
Techniques d'hygiène dentaire ; Techniques de denturologie ; Techniques de prothèses dentaires ;	France Bélanger – Denturologie
Techniques d'éducation à l'enfance ; Soins infirmiers ; Technologie de radiodiagnostic ;	Julie Boudreau – Soins infirmiers
Techniques d'orthèses visuelles ; Techniques comptabilité et de gestion et Gestion de commerces ;	Serge Fournier – DATA
Techniques d'avionique ; Techniques de génie aérospatial ; Techniques de maintenance d'aéronefs ; Aircraft Maintenance Technology ;	Nicholas Laurin – Avionique
Formation générale ;	Jennifer Ryan – Langues Vincent Grondin – Philosophie Nicolas Chalifour – Littérature et français
Syndicat des professeurs et professeures du cégep Édouard-Montpetit (SPPCEM) ;	Vanessa Blais vice-présidente aux affaires pédagogiques

RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LA COMMISSION DES ÉTUDES

1. Consulter l'assemblée générale pour la révision des balises de confection des calendriers

L'assemblée a été consultée à l'automne 2019. Plusieurs propositions de modifications ont été débattues. Les propositions de changement retenues et amenées à la Commission des études sont les suivantes:

- Ajout d'une journée JR à la fin de la session d'automne et d'hiver pour des reprises en cas de levée de cours inopinées.
- Ajout d'une journée JR flottante supplémentaire à la session d'hiver

Ces deux propositions ont été adoptées à la CÉ et font maintenant partie des balises de confection des calendriers futurs.

Il restait des mesures qui pour lesquelles l'assemblée n'avait pas terminé la discussion. L'assemblée a choisi qu'un comité soit formé pour faire des recommandations à ce sujet.

2. Porter une attention spéciale au dossier de l'analyse des AEC en collaboration avec le CRT

Une consultation a été faite par le SPPCEM pour recueillir un maximum d'informations sur les problématiques en lien avec les AEC. Le CEP s'est réuni à l'automne 2019 pour faire des recommandations à ce sujet. Les recommandations sont les suivantes:

- Il est recommandé de valider la règle actuelle sur les priorités d'octroi de charges de cours à la FC et si nécessaire et possible, mettre en place une solution.
- Il est recommandé de travailler une entente avec la RTL pour des autobus « express » ENA/Longueuil/Métro à des heures permettant aux étudiants de la FC de revenir le soir de façon sécuritaire.
- Il semble évident que l'AEC en Soins Infirmiers et ceux de l'ENA ont des préoccupations plus importantes que les autres.
- Plusieurs enjeux qui nous ont été soumis ont trait aux conditions de travail et relève du CRT. Comme nous entrons en négociations, il serait intéressant d'en profiter pour régler certains de ces points.
- Le CEP tient à mentionner l'implication de la nouvelle direction de la Formation Continue, son écoute et sa volonté d'apporter des changements. Ce vent de changement est grandement apprécié.

Les enjeux et problèmes liés aux relations de travail ont été soumises au CRT.

3. Porter une attention particulière au dossier du Cadre des stages

Le Cadre des stages a été révisé. Un COP élargi s'est tenu en présence des coordonnateurs de stages des programmes concernés.

Le COP a recommandé l'adoption du Cadre ce qui a été fait par la Commission des études. Le cadre est entré en application à l'hiver 2020.

4. Porter une attention particulière à la présentation du plan d'action du Comité-vert

Le plan d'action a été présenté et discuté à la commission des études. Il avait été convenu que la Commission des études adopte une résolution afin d'appuyer l'ajout de ressources humaines pour le dossier de l'environnement, mais étant donné les circonstances exceptionnelles de l'hiver 2020 cela n'a pas pu être fait.

RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LE PLAN DE RÉUSSITE ET LE CREPS

5. S'assurer qu'un portrait clair des différentes mesures et services en soutien à la réussite actuellement en place soit réalisé et présenté.

Le SPPCEM ayant retrouvé son siège au CREPS à l'hiver 2020 et un suivi statutaire étant fait à chaque rencontre de la CÉ 2019-2020, il a été plus facile de manœuvrer dans ce dossier. Les travaux avancent dans la bonne direction, mais ont été interrompus à cause de la fermeture du cégep en mars. Ils se poursuivront en 2020-2021.

6. S'assurer qu'une véritable consultation institutionnelle ait lieu dans des délais raisonnables quant à la version révisée du Cadre de référence sur la réussite.

Les travaux sur le cadre de réussite n'ayant pas été complétés avant la fermeture du Cégep, aucune consultation n'a été mise sur pied.

RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LE CIEESH

7. Suivre de près l'élaboration du guide d'inclusion des EESH.

Ce guide en ligne ayant été lancé, puis mis sur pause, puis relancé sans jamais être complété, a été jugé clairement caduque par les membres du comité lors de la dernière réunion de 2020. Une réflexion sera amorcée l'an prochain pour redéfinir les besoins d'information et de soutien aux professeur.e.s et les modalités pour une plateforme adéquate seront ensuite élaborées en concertation avec le service des communications et la Rep-TIC.

RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LES RELATIONS ENTRE LES PROFESSEURS ET LE

CSA

8. Suivre de près les chantiers de travail du CSA.

Étant donné le départ du directeur-adjoint responsable du CIEESH, M. Vigeant à la fin septembre, et l'interruption des travaux en mars (fermeture du cégep dû au COVID), très peu de travail a été effectué dans ces dossiers.

RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LES FORUMS DES COORDONNATEURS

9. S'assurer que la formule soit revue de façon à être plus pertinente.

Une rencontre a eu lieu rapidement à l'automne 2019 avec le SPPCEM, la direction des études et des professeurs volontaires pour réviser la formule. Une approche davantage par petits groupes et plus active a été choisie et semble avoir été appréciée.

Bilan de l'année 2019-2020 – Commission des études

Résumé de l'année

Comme à l'habitude, les professeurs ont tenu des pré-CÉ, soit des rencontres statutaires de préparation aux réunions ordinaires et extraordinaires de la CÉ; ces rencontres sont convoquées et animées par la VP aux affaires pédagogiques, en collaboration avec le Secrétaire. Des rencontres entre la VP et la direction des études ont suivi chacune des pré-CÉ.

Encore cette année, le ton n'a pas toujours été harmonieux, par contre le sujet des PV n'a pas soulevé d'insatisfaction cette année, on a remarqué une amélioration de ce côté. Autres

améliorations notables: le nouveau gabarit de bilan des plaintes étudiantes a permis à la commission d'avoir un meilleur portrait de la situation dans ce dossier et des présentations de suivi sur les travaux du cadre de la réussite ont été faites à chaque CÉ.

Avant la fermeture liée à la COVID, la Commission des études a complété l'étude du *Cadre de référence de des stages*, un dossier qui s'étirait depuis plus de 2 ans. Deux gros dossiers ont été au cœur des discussions. Tout d'abord, le plan d'action du Comité vert, qui dans la foulée de la journée de grève internationale pour la planète du 27 septembre a été reçu avec beaucoup de scepticisme et de déception. Les membres de la commission ont demandé que les mesures environnementales prises par le cégep aient davantage d'impact, que le Cégep fasse preuve davantage de leadership dans ce dossier. La Commission a aussi demandé que les ressources (humaines et financières) soient augmentées afin de se donner les moyens de nos ambitions. M. Lambert, DG du Cégep, était présent lors de ces discussions et a pris note de ces doléances.

L'autre dossier d'importance était celui de la formation continue et des conditions d'enseignement à la source de problèmes récurrents, notamment en soins infirmiers et en aéronautique. La Commission des études a formulé des recommandations à ce sujet qui ont été transmises au CRT afin de prendre le relais pour les aspects touchant les conditions de travail.

À partir de la fermeture du cégep à la mi-mars, la CÉ a été peu consultée, sinon pour la révision du calendrier scolaire à la fin mars. Cette situation a été à mainte reprise déplorée tant auprès de la directrice des études que du directeur général. Pourtant les enjeux pédagogiques étaient nombreux et touchaient directement la PIEA. La Commission des études a été un peu plus consultée pour le calendrier 2020-2021 et les modalités d'enseignement pour l'automne 2020. Une CÉ informelle sur les problématiques potentielles de l'enseignement hybride a été tenue à la mi-mai. Deux CÉ formelles ont été tenue à la fin mai et au début juin pour boucler les activités statutaires et pour adopter un calendrier 2020-2021. Étant donné les assouplissements au RREC qui permettent entre autres un calendrier de cours de 12 semaines minimum, il a été décidé d'adopter un calendrier de 14 semaines permettant une rentrée à géométrie variable et comportant 4 blocs d'exams communs dispersés au travers de la session afin d'offrir un maximum de flexibilité aux départements pour faire face à toute éventualité. La semaine de relâche dans ces circonstances n'aura pas lieu.

À la demande de la direction des études, la Commission a accepté d'étudier avant de compléter ses travaux le *Cadre conceptuel et méthodologique pour l'élaboration et la révision de programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEC*. En effet, les changements apportés par cette révision du cadre étaient souhaités et le document ne nécessitait que des ajustements mineurs.

Le COP s'est réuni à 3 reprises pour l'étude des dossiers suivants: la révision des balises d'élaboration du calendrier scolaire, l'adoption du *Cadre de référence de gestion des stages* et l'adoption du *Cadre conceptuel et méthodologique pour l'élaboration et la révision de programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEC*.

Le CEP s'est réuni à 2 reprises pour l'étude des dossiers suivants: enjeux pédagogiques liés aux AEC et la nouvelle AEC en robotique industrielle

Bilan de l'année 2019-2020 – Comité pour la Réussite et la Persévérance Scolaire (CREPS)

Mandat

Agir à titre de comité avisé au regard des priorités institutionnelles en matière de réussite éducative et de persévérance scolaire.

Objectifs :

- Veiller à la coordination des actions liées à la réussite et favoriser une meilleure concertation entre les différents intervenants impliqués

- Mettre en place des réseaux de partage de l'information entre les entités ou instances concernées
- Assurer un suivi de la mise en œuvre du plan de réussite à l'aide de données pertinentes et fiables sur l'impact des actions mises en place
- Veiller à la mise en place et à la consolidation de projets structurants liés à la réussite des étudiants et étudiantes

Les mandats de ce comité sont entérinés par la CÉ. Les plans de travail et bilans doivent être présentés annuellement à la Commission des études.

Délégation professorale

Vincent Grondin	Philosophie
Martin Desrochers	Chimie
Julie Parent et Mélanie Valade (à relais)	Soins infirmiers
Nicholas Laurin	Avionique
Vanessa Blais	SPPCEM (hiver 2020)

Les professeurs sur ce comité réalisaient la deuxième année d'un mandat de 2 ans, à l'exception de Vincent Grondin, Julie Parent et Mélanie Valade qui débutaient leur mandat de 2 ans. À l'hiver 2020, la directrice des études Josée Mercier a accepté de revenir sur la décision de retirer son siège au SPPCEM. Cette décision de ramener le SPPCEM au CREPS a été entérinée à la CÉ.

Résumé de l'année

Il y a eu un changement à la tête du comité: Lise Maisonneuve ayant prévu de prendre sa retraite au cours 2021-2020, le comité a été confié à Emmanuelle Roy. Ce changement a été accueilli positivement.

Le CREPS s'est réuni à 5 reprises. Outre les réunions pour élaborer le plan de travail et le bilan, le CREPS s'est rencontré principalement pour poursuivre les travaux sur le *Cadre de référence pour la réussite des étudiants et étudiantes*. On se rappellera que le document avait été retourné à la table de travail en 2018-2019 suite à une consultation de la communauté et sur avis de la Commission des études.

Les travaux semblent aller dans le bon sens: un portrait des ressources et services en soutien à la réussite a d'abord été élaboré, une demande prioritaire de l'assemblée des professeur.e.s, ainsi qu'un aide-mémoire au référencement. Dans un deuxième temps des discussions ont eu lieu afin de bien comprendre l'utilité, et la portée du cadre. En effet, lors des consultations ce point avait été maintes fois soulevé: à quoi devait servir ce document et quel en était l'objectif. L'avancement des travaux de rédaction du cadre ont été interrompus en mars en raison de la fermeture du cégep. Ils seront repris en 2020-2021. Les départements ou services qui le souhaitaient ont été invités à venir expliquer leur position ou leurs projets en soutien à la réussite tout au long de l'année, ce qui a été apprécié. En marge de ces travaux, un sous-comité s'est penché sur la réalisation d'un site Web sur la réussite, la mise en ligne est prévue à l'automne 2020.

Le CREPS sur pause durant la pandémie

Alors que les activités du CREPS avaient été suspendues depuis mars, une dernière réunion a eu lieu, en juin, pour la présentation par la direction des études de différentes initiatives visant à favoriser la rétention des étudiants dans le mode de l'enseignement à distance.

Les membres du comité, professionnels, personnel de soutien et professeur.e.s, ont déploré d'une voix commune, le fait que le CREPS n'avait pas été sollicité pendant la fermeture alors qu'il y avait des enjeux clairs de réussite et des difficultés liées à la persévérance avec la transition imprévue vers un enseignement à distance. Les membres ont souligné que le CREPS semble hélas arriver systématiquement en bout de ligne lorsqu'on parle de réussite au Cégep plutôt qu'en amont où il

pourrait jouer pleinement son rôle de comité-avisé. Le souhait a été émis que le CREPS joue un rôle plus proactif au cours de la session automne 2020 et que les outils technologiques soient utilisés pour faciliter la concertation à distance lorsque l'organisation de réunions formelles n'est pas toujours possible.

Bilan de l'année 2019-2020 – Comité d'Inclusion des Étudiants et Étudiantes en Situation de Handicap (CIEESH)

Mandat

Favoriser et soutenir l'inclusion des EESH par le partage d'expertises, la concertation et la complémentarité des actions des différents intervenants.

Objectifs :

1. Préciser les rôles et les responsabilités du Cégep, de chacun des intervenants et de l'étudiant
2. Améliorer la concertation professeurs/ services (CSA, DÉ, DISTI, Boussole interculturelle) / étudiant.es
3. Soutenir les intervenants impliqués pour une meilleure inclusion des étudiants en situation de handicap

Le mandat de ce comité est entériné par la CÉ. Le plan de travail et bilan doivent être présentés annuellement à la Commission des études.

Délégation professorale

Stéphanie Arpin	Préenvol
Vanessa Blais (automne 2019)	
Guylaine Fontaine (hiver 2020)	SPPCEM
Nathalie Fréchette	Psychologie
Rebecca Peters	Langues
Marie-France Rémillard	Soins infirmiers

Les professeurs sur ce comité réalisaient la deuxième année d'un mandat de 2 ans.

Contrairement au CREPS, les professeurs qui siègent à ce comité ne sont pas membres de la Commission des études, le lien étant assuré par la VP aux affaires pédagogiques du SPPCEM. Cette responsabilité a cette année été partagée au comité exécutif entre Vanessa Blais et Guylaine Fontaine.

Résumé de l'année

Le CIEESH s'est réuni à 4 reprises, soit les 12 septembre, 24 octobre, 30 janvier et 10 juin.

Il y a aussi eu 2 rencontres des professeur.e.s libérés pour le soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap, soit les 26 septembre 2019 et 6 février 2020.

Pierre Vigeant, qui était le directeur-adjoint responsable du CIEESH, a quitté le collège à la fin septembre, et n'a été remplacé qu'en janvier, par Jacques-Olivier Moffat. Les modalités de cette transition, ainsi que la fermeture du cégep pendant la pandémie, ont considérablement ralenti les travaux du comité cette année.

Outre la réunion de début d'année pour élaborer le plan de travail et le bilan en septembre, le CIEESH s'est réuni en octobre et janvier, pour discuter notamment des sujets suivants :

- Améliorations possibles à l'accessibilité physique des différents locaux au cégep pour les personnes handicapées, notamment les toilettes rénovées au 2^{ème} étage de l'aide D; les ressources matérielles ont assuré travailler à trouver des solutions pour 2020-2021.
- Travail de recension des actions de collaboration (objectif 2 du mandat)

- Réflexion sur des initiatives de sensibilisation à l'inclusion et de valorisation du soutien offert par les intervenant.s du CSA : projet présenté par le nouvel adjoint, M. Moffat, pour l'élaboration de capsules vidéo visant à mieux faire connaître le CSA tant auprès des étudiants que des professeurs. (Lors de la réunion de juin, il a été confirmé que l'élaboration des capsules vidéo était en cours, et que le tout serait prêt pour la diffusion à la session d'automne.

La réunion de fin d'année, le 10 juin, a été surtout l'occasion de discuter des effets de la fermeture et de l'enseignement à distance sur les étudiant.e.s inscrits au CSA et sur l'adaptation des modalités du soutien offert par les intervenant.e.s. Un bilan plus exhaustif sera présenté au début de la session d'automne, mais il a été convenu déjà que le plan de travail 2019-2020, demeuré inachevé, bénéficierait d'être reconduit dans ses grandes lignes, tout en étant modulé et nuancé à la lumière de ce bilan. La session d'automne 2020 qui devrait se passer encore en partie distance, exigera que l'on tire des leçons de cet hiver.

Parmi les premiers constats, on note en particulier :

- Désaffection importante des EESH (elle n'était pas chiffrée en juin).
- Difficulté d'assurer un suivi à distance avec ces étudiant.e.s vulnérables. Cela est déjà difficile en temps normal; la distance complique énormément le soutien à la motivation et à l'assiduité en particulier.
- Par ricochet, une répercussion positive: la responsabilisation accrue des étudiant.e.s face à leurs études. Puisque les intervenant.e.s ne pouvaient assurer une présence aussi soutenue qu'à l'habitude, elles ont dû insister davantage sur l'importance pour les étudiant.e.s de se responsabiliser.
- L'enseignement à distance a semblé renforcer la collaboration entre les professeur.e.s et les intervenant.e.s, les profs étant appelés à faire davantage d'accompagnement individualisé. (Même s'il s'agissait d'une surcharge de travail, cela a permis des échanges avec le CSA qui n'auraient pas nécessairement eu lieu en présence; le plus petit nombre d'étudiant.e.s y contribuant).

Bilan de l'année 2019-2020 – Forum des coordonnateurs

Cette année la formule des forums des coordonnateurs a été révisée, l'insatisfaction étant grandissante. La direction, autant que le syndicat, souhaite conserver ce type de rencontre, les coordonnateurs ayant peu de lieu communs pour partager leur réalité et les défis liés à ce poste. Par contre, il était nécessaire de rendre ces forums plus dynamiques et plus pertinents.

Un comité formé des nouveaux directeurs-adjoint responsable de ce dossier, du VP Relation de travail, de la VP aux affaires pédagogiques et des quelques professeurs s'est rencontré afin de réfléchir sur la question et de faire des propositions.

Forums sur la gestion de conflits

Le premier forum à se tenir à la session d'automne, le 7 novembre, a porté sur un sujet depuis longtemps demandé par les coordonnateurs: la gestion de conflits. Une invitée, Mme Pascale Rény, est venue animer des tables de discussions sur des aspects plus spécifiques liés à cette problématique.

- Conflits étudiants - professeurs
- Conflits entre professeurs
- Conflits entre la direction et les professeurs

Les coordonnateurs devaient choisir deux sujets et un membre de la direction des études ainsi qu'un membre du syndicat se retrouvait à chaque table. L'objectif était de soulever le maximum d'enjeux et de besoins. À la fin, Mme Rény a fait une synthèse des enjeux soulevés lors des différentes discussions. Cette synthèse a été très appréciée, et a permis de dégager comme problématiques principale une

définition floue des différents rôles et responsabilités dans la gestion des conflits au cégep. Il a aussi été souligné qu'un outil de type arbre décisionnel serait très utile et apprécié.

Une deuxième étape était prévue en avril 2020 avec un atelier monté par Mme Rény pour outiller les coordonnateurs dans la gestion des conflits et un autre forum pour faire un retour sur le sujet, mais cette étape a dû être annulée en raison de la fermeture du cégep.

RECOMMANDATIONS DE LA VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

1. Former un comité de travail du SPPCEM pour le calendrier scolaire, dont le mandat sera de faire des recommandations de modifications ou de nouvelles balises à l'assemblée.
2. Ramener à la CÉ la résolution pour appuyer l'ajout de ressources humaines en environnement.
3. S'assurer qu'un portrait clair des différentes mesures et services en soutien à la réussite actuellement en place soit achevé et présenté à la communauté.
4. S'assurer qu'une véritable consultation institutionnelle ait lieu dans des délais raisonnables quant à la version révisée du Cadre de référence sur la réussite.
5. Poursuivre la collaboration avec la direction des études pour l'utilisation d'une formule plus dynamique pour les forums.
6. Poursuivre la collaboration avec la direction des études et des ressources humaines pour la tenue d'activités de formation sur la gestion de conflit en 2020-2021.

Bilan de la vice-présidence tâche et ressources

Hugues Gilbert

Sous-comité Tâche du Comité des relations de travail

Membres du comité:

- Partie syndicale
 - GILBERT Hugues – vice-président à la tâche et aux ressources
- Partie patronale
 - HOULE Annie -directrice-adjointe au service de l'organisation scolaire

Comité Tâche et ressources

Membres professeurs du comité:

- AISSIOU Tayeb –mathématiques
- CÔTÉ Annie – éducation physique
- GILBERT Hugues – vice-président à la tâche et aux ressources
- LATREILLE Martin – anthropologie
- MÉNARD Louis-Philippe – biologie
- VAN DUN Shanti – littérature et français

SUIVI des recommandations de 2019-2020

- 1. Tenir un bureau syndical en septembre pour mettre des balises sur la discussion collective à avoir avec la direction sur les dégrèvements des coordinations et pour mettre des balises sur la discussion à avoir en AG (en 2019-20) sur la répartition globale des ressources aux volets 2, 3 et la colonne D.**

Le bureau syndical s'est tenu le 4 septembre 2019. Durant cette instance, une mise en contexte et un historique de la consultation sur les libérations des coordinations ont été faites. Des exemples de balises pour la discussion collective avec la direction ont été présentés. Les membres du Bureau syndical ont pu donner leur opinion sur ces balises et sur le type de questions à aborder. Les commentaires recueillis ont servi à élaborer le questionnaire qui a servi aux discussions collectives d'octobre et novembre 2019 entre le service de l'organisation scolaire (SOS), le syndicat et des membres actuels ou anciens de coordinations de département, de programme et de stage et ateliers.

- 2. Revoir, avec le service de l'organisation scolaire, les critères et formules d'attribution des dégrèvements de coordination de département, de programme et de stage et ateliers.**

Il a été convenu en sous-comité tâche du CRT que les règles d'attribution des coordinations de département, programme, stage et ateliers ne seraient pas revues pour le projet de répartition 2020-21. Tout d'abord, les groupes de discussion collective d'octobre et novembre nous ont fait réaliser que les réalités étaient très différentes entre les stages des différentes techniques. Des entrevues plus approfondies m'ont semblé nécessaires pour bien comprendre la réalité de chacun. Cette tournée des techniques avec des coordinations de stage a été interrompue en mars à cause de la crise du Covid-19.

De plus, il y a une volonté de la part du CPNC et aussi de la partie syndicale de revoir certaines règles d'attribution des ressources au volet 2 dans la prochaine convention collective. C'est pour cette raison qu'il était prématuré de revoir les règles d'attribution des coordinations cette année. Cependant, les commentaires recueillis par le syndicat ne seront pas inutiles pour la poursuite de notre travail de représentation auprès de la direction.

- 3. Offrir des formations aux membres intéressés par la répartition des ressources enseignantes en vue d'assurer un transfert d'expertise dans ce dossier.**

Le 6 novembre 2019, nous avons offert une séance d'information sur le projet de répartition des ressources 2019-20 et sa mise à jour pour la session hiver. Plus de 50 profs provenant de tous les secteurs du Cégep y ont participé. À la suite de cette séance d'information, les participants ont été sondés et il y a un consensus à l'effet que cette séance a été utile pour bien comprendre les enjeux liés à la répartition des ressources. Pour les prochaines séances d'information, les principaux sujets souhaités sont le fonctionnement du modèle théorique de répartition des ressources entre les départements utilisés par le service de l'organisation scolaire, mais aussi comment établir l'équité entre ce modèle théorique et un modèle à heures fixes utilisé pour plusieurs départements cette année.

Il n'a malheureusement pas été possible d'offrir des formations à la session hiver 2020 à cause de la fermeture du Cégep en mars.

- 4. Poursuivre l'analyse de l'utilisation des ressources à partir du projet de répartition 2019-20 à l'aide d'un comité syndical tâche et ressources.**

Le comité syndical tâche et ressources s'est réuni à quatre reprises en 2019-20. Les réunions ont d'abord servi à expliquer les outils mis en place par le syndicat pour assurer l'analyse et le suivi de l'utilisation des ressources. De plus le comité a analysé en profondeur l'utilisation des ressources 2019-20 en date de mars 2020 pour faire différents constats sur l'année en cours. Chaque membre du comité parrainait une famille de départements dans laquelle il allait chercher des informations sur l'utilisation des ressources plus difficiles à obtenir du SOS.

Le comité a également été consulté sur le plan de mobilisation qui a été mis en place pour tenter de faire ajouter des notes à la ventilation sur des balises de taille de groupe par la direction pour le projet 2020-21.

5. De concert avec la vice-présidence aux affaires pédagogiques, arrimer les discussions collectives entre la réussite éducative et l'octroi des ressources dans les volets 2, 3 et la colonne D.

Cette recommandation n'a pu être mise en place étant donné que les discussions sur la révision du *Cadre de référence de la réussite* n'ont pas abouti à la présentation d'une nouvelle mouture.

Survol de l'année 2019-2020

Autres faits saillants concernant les dégrèvements de coordination

En sous-comité tâche du CRT, il a été convenu que le service des programmes plancherait sur un document qui viendrait clarifier les rôles des coordinations de départements versus celui des différents services et directions pour éviter les dédoublements de responsabilités. Avec la situation exceptionnelle vécue cette année, il serait surprenant que la direction des études ait débuté l'ébauche d'un tel document. Cependant, le 4 mars dernier, l'AG a adopté une résolution demandant la production d'un tel document. La résolution contenait également d'autres demandes pour alléger la tâche des coordinations dans les prochaines années. Cette résolution n'a pu être déposée au CRT à cause de dossiers plus urgents à traiter relativement à la crise sanitaire. Les représentations devront se faire l'an prochain.

Autres travaux du sous-comité Tâche du CRT

Nous avons discuté de la liste d'ancienneté en présentant une liste de problèmes observés par rapport à celle-ci dans les dernières années. Tout d'abord, selon notre conseillère syndicale, un permanent ne peut se retrouver sur deux listes disciplinaires différentes à moins d'une entente entre le syndicat et la direction à cet effet. De plus, les disciplines «800» ne sont pas reconnues par la convention collective et la liste d'ancienneté devrait être présentée et traitée différemment. La direction n'a pas donné encore de réponse précise aux problèmes formulés et il faudra demander une suite pour la liste d'ancienneté d'octobre 2020.

Nous avons convenu avec la direction d'un nouveau projet d'Offre générale de Service (OGS) pour les enseignants non permanents. Ce nouveau projet d'OGS devait être soumis à l'AG pour discussion en avril. À cause de la situation actuelle, il faudra reporter la discussion sur ce point en 2020-21.

Travail de fond sur l'utilisation des ressources enseignantes 2019-20

L'année 2019-20 se terminera avec un déficit cumulé d'environ 1 ETC dans l'enveloppe enseignante.

Nous avons procédé à l'analyse des tâches de l'année pour tous les enseignants du Cégep puis nous avons compilé l'utilisation des ressources dans chacun des volets et pour chacune des disciplines de cette façon. En comparant ce travail clérical avec les données du service de l'organisation scolaire, nous avons pu estimer la quantité d'ETC utilisée en double imputation cette année et la quantité d'ETC

accordée en écart à la répartition dans chacun des départements. De plus, nous avons pu estimer en compagnie du comité syndical tâche et ressources la quantité d'ETC utilisée pour pallier aux écarts sur les prévisions d'inscription.

Pour donner suite à cet important travail d'analyse et à partir des fichiers d'allocation ministérielle fournis par le service de l'organisation scolaire, nous avons pu reconstituer l'évolution du projet global de répartition 2019-20 à différents moments clés. Nous avons fait la reconstitution en date du dépôt du projet de répartition de l'hiver 2020 au 29 octobre 2019 et finalement, en date d'abandon du 15 février 2020.

Ce travail de fond nous a permis de faire les constats suivants :

- l'allocation que le Collège prévoyait recevoir du ministère avec les inscriptions dans chacun des cours a été surestimée d'environ 3 ETC au CRT d'avril 2019 à cause d'erreurs des analystes du SOS;
- le Collège a, au net, ouvert des groupes aux ajustements de tâche d'août 2019 et de janvier 2020 et cela a augmenté la dépense d'ETC en volet 1;
- l'estimation de la réserve en double imputation faite par le collège au dépôt du projet au CRT d'avril 2019 a été insuffisante;
- les tailles des réserves en écart à la répartition et en écart à la prévision prévues au CRT d'avril 2019 ont été relativement adéquates.

Des fichiers Excel et des procéduriers ont été formatés tout au long de l'année pour que des futurs membres de l'Exécutif ou du comité syndical Tâche et ressources puissent suivre l'évolution des ressources dans les prochaines années et pour que l'expertise acquise depuis la création du poste de 4^e vice-présidence à la tâche et aux ressources ne se perde pas.

Entente sur les cours multidisciplinaires en sciences humaines

Il avait été convenu, avec l'accord unanime des disciplines de sciences humaines, que la répartition des cours multidisciplinaires en sciences humaines serait faite après le 15 mai (resp. après le 15 novembre 2020) pour tenir compte des congés comptabilisés pour la session A20 (resp. H21). Le SOS n'a pas voulu faire de répartition provisoire pour le CRT d'avril. Lors de la répartition de mai, des problèmes d'interprétation de la procédure ont surgi entre le syndicat et le SOS. Nous avons dû aller expliquer le litige lors du comité de programme de sciences humaines du 20 mai. Le comité de programme s'est rallié unanimement à l'interprétation du syndicat et il a demandé à la direction de refaire la procédure en présence du syndicat. Une répartition a été refaite le 22 mai en présence du SOS, du syndicat et de la coordination des cours multis à la satisfaction de toutes les parties.

Il est inquiétant que le SOS ait de la difficulté à appliquer et interpréter une entente qu'il a lui-même écrite en collaboration avec le syndicat. Nous avons suggéré des précisions à cette entente pour s'assurer de diminuer les divergences d'interprétation à l'avenir. Ce point devra revenir en sous-comité tâche du CRT l'an prochain.

Impasse sur l'adoption du projet de répartition 2020-2021

Au CRT du 14 avril dernier, nous avons accepté le projet de répartition des ressources conditionnellement à l'ajout de règles balisant la taille des groupes des disciplines sur le modèle 12 heures en plus des disciplines d'Anglais et de Mathématiques. Cette demande émanait d'irritants observés durant l'année 2019-20. La direction a refusé de consentir à l'ajout de telles règles car elle jugeait cela trop contraignant.

Lors d'un BUSY tenu le 16 avril, nous avons eu l'occasion de présenter la position de l'exécutif syndical sur la notion d'équité entre les disciplines. Les départements ont largement adhéré à notre position car

22 départements ont adopté une résolution, entre le 15 et le 22 avril, demandant l'ajout de règles balisant la taille des groupes des disciplines. Malgré cette mobilisation très forte, la direction a rejeté la demande en laissant entendre que le syndicat voulait favoriser un petit nombre de disciplines au détriment des autres. En conséquence, nous avons adressé une pétition au directeur général et elle a été signée par plus de 200 professeurs en moins de 48 heures! Le DG a accepté de discuter de la situation avec la présidente du syndicat et il semble avoir entendu le message du désir rouvrir le dialogue.

Malheureusement, la direction des ressources humaines et la direction des études ont refusé de discuter de telles balises à l'intérieur du délai de 3 semaines prescrit par la convention collective pour arriver à une entente sur le projet de répartition, suite à son dépôt en CRT. Finalement, lors d'un CRT spécial tenu le 5 mai (au bout du délai de 3 semaines), la délégation professorale du CRT a été contrainte d'accepter le projet de répartition sur la base que celui-ci était provisoire à cause de la crise sanitaire. En effet, le fait que nous serons dans une situation particulière d'enseignement en A20 et fort probablement en H21, risquait de rendre caduque l'ajout de balises sur la taille des groupes demandé.

RECOMMANDATIONS DE LA VICE-PRÉSIDENTE TÂCHE ET RESSOURCES

1. Offrir des formations aux membres intéressés par la répartition des ressources enseignantes en vue de poursuivre un transfert d'expertise dans ce dossier.
2. Poursuivre l'analyse de l'utilisation des ressources à partir du projet de répartition 2020-21 à l'aide d'un comité syndical tâche et ressources.
3. Assurer au CRT le suivi des résolutions adoptées à l'AG du 4 mars 2020 en lien avec la lourdeur de la tâche des coordinations.
4. Abolir le poste de 4^e vice-présidence à la tâche et aux ressources pour le remplacer par un poste d'officier syndical responsable du suivi de l'utilisation des ressources enseignantes, avec libération, mais moindre (0,25 serait approprié).

Bilans des autres comités

Comité Environnement

Membres professeur.e.s du comité :

DESGAGNÉS-TREMBLAY, Alexis (Arts visuels), responsable du comité

LAURIN, Julie-Isabelle (Arts visuels)

TURCOT, Marie-Pier (Littérature)

SABOURIN, Maude (Informatique)

MANDAT adopté à l'AGA du 10 juin dernier:

- Établir des liens avec le Comité Vert du CEM (qu'un membre y siège idéalement)
- Participer à l'organisation de l'Agora pour la Terre de septembre 2019
- Élaborer une politique d'approvisionnement responsable (à partir du gabarit fourni par la FNEEQ)
- Présenter un plan d'action d'ici janvier 2020

Calendrier des actions :

- Contribution du responsable du Comité à la préparation du numéro spécial de *La Dépêche* pour la grève climatique du 27 septembre 2020;
- Lundi 23 septembre 2019 : première réunion du comité (Alexis Desgagnés, Marie-Pierre Turcot et Julie-Isabelle Laurin). Le but de cette réunion était de faire connaissance et de partager les objectifs et motivations des membres du Comité. L'avis partagé par les membres était que le Comité devait viser la réalisation d'actions concrètes plutôt que la discussion théorique.
- Du 23 au 27 septembre 2019 : participation à l'Agora pour la terre (deux ateliers de pancartes), grève pour le climat du 27 et manif au bureau de Lionel Carmant.
- Vendredi 4 octobre 2019 : réunion du Comité (Alexis Desgagnés, Marie-Pierre Turcot et Maude Sabourin) avec Maya de Cardenas. Le but de cette réunion était d'établir un pont avec Maya de Cardenas afin de voir quels étaient les besoins et actions pertinentes. Lors de cette réunion, il a été convenu que le Comité participerait à la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD), du 17 au 25 octobre 2020. Actions évoquées par le Comité :
 1. Centre de tri des matières résiduelles dans le corridor de l'aile E;
 2. « Action Tim Hortons » (collecte sur le campus, pendant toute la semaine, de contenants à usages uniques de Tim Hortons dans le but de les retourner à leur lieu d'origine dans le cadre d'une manifestation devant le Tim Hortons Gentilly/de Chamby);
 3. Préparation d'un diaporama sur l'empreinte environnementale du numérique, pour diffusion dans les télés du cégep;
 4. Faire un échange de vêtements;
 5. Au cours de cette réunion, nous avons également évoqué la possibilité d'utiliser la plateforme Teams pour assurer la communication entre les membres du Comité.
- Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) 17 au 25 octobre 2019 :
 - En raison d'un manque de temps pour s'impliquer et de quelques malentendus quant à la nature politique et syndicale de l'action Tim Hortons, seules les actions suivantes ont été entreprises: 2 (réalisée), 3 (diaporama commencé, mais non terminé, donc pas diffusé) et 5 (groupe de travail Teams créé, mais finalement peu utilisé).
 - L'Action Tim Hortons a été menée conformément au plan initial : collectes de contenants pendant toute la semaine, manif le vendredi à laquelle ont participé quelques profs, étudiantes et Maya de Cardenas.
- Après les difficultés rencontrées lors de la SQRD, une certaine démotivation des membres s'est fait sentir dans le Comité, notamment chez son responsable, d'autant que la majorité des membres, profs précaires, étaient susceptibles de ne pas avoir de tâche à la session d'hiver 2020. La possibilité de tenir une dernière réunion-bilan avant la fin de la session d'automne 2019 est restée lettre morte. Les activités du Comité ne se sont pas poursuivies.
- Février 2020 : le responsable du Comité a été approché par Ghyslain Bolduc (prof de philo et membre du collectif *La planète s'invite au parlement* afin de solliciter sa participation à l'Intersyndicale pour une justice climatique² (nouvelle appellation de Planète en grève). L'idée

² Par « justice climatique », on entend ici : « une justice d'abord morale et inévitablement politique (le sens légal n'est qu'indirectement posé). On s'entendra sur le fait que la climato-passivité constitue une injustice sur au moins sur trois larges plans: (1) elle viole le principe d'équité inter-générationnelle; (2) ce sont les pays les moins responsables de la crise qui en paieront le plus le prix; (3) les pauvres, les femmes et les minorités de toutes sociétés confondues sont encore une fois les moins responsables et les plus concernés par les effets destructeurs des dérèglements climatiques. La justice climatique concerne enfin le type de virage économique et énergétique

derrière l'Intersyndicale consiste en la création, dans les différents syndicats des cégeps, de comités pour la justice climatique afin de « créer une mobilisation d'abord politique pour forcer notre employeur et nos gouvernements à agir. Ce type de comité se distingue ainsi d'un comité environnement par sa nature politique, où les stratégies syndicales (moyens de pression, négo, grève, etc.) sont mises au service de la Résistance des travailleurs contre la climatopassivité. » (Ghyslain Bolduc). Les discussions concernant la création d'un tel comité à Édouard ont été suspendues en raison de la pandémie de COVID.

RECOMMANDATIONS 2020-2021 DU COMITÉ ENVIRONNEMENT

1. En concertation avec le comité exécutif du SPPCEM, préciser l'orientation politique et syndicale du Comité, en lien avec les réflexions sur la justice climatique, afin qu'elle soit bien comprise par les membres qui souhaitent s'y impliquer, et inclure cette orientation dans la définition du mandat du comité.
2. Poursuivre la discussion pour une justice climatique en intersyndicale locale et nationale, afin que les actions du Comité environnement s'inscrivent dans un mouvement de concertation plus large.
3. En concertation avec le comité exécutif, en particulier avec la personne responsable du Secrétariat-Trésorerie, entamer la réflexion pour l'élaboration d'une politique d'approvisionnement responsable (à partir du gabarit fourni par la FNEEQ).
4. Présenter un plan d'action au SPPCEM au plus tard à l'hiver 2021 pour le mandat 2021-2022.
5. Le mandat de ce comité est important et ambitieux. Nous recommandons donc une participation accrue et constante de la part des membres du SPPCEM, et notamment de profs permanents, afin d'assurer la continuité du travail du Comité d'une session à l'autre, advenant que des membres précaires ne puissent poursuivre leur engagement faute de tâche.

que nous souhaitons: celui qui profitera d'abord aux travailleurs et aux occupants du territoire et non pas aux puissants. » (Ghyslain Bolduc)